au concours du 17 février précédent, prit possession le 10 mai et résigna, en 1749, entre les mains de l'Évêque, pour passer au rectorat de Pleucadeuc.

1749-1755. † Julien Le Gallic, de Séné, pourvu par l'Ordinaire, le 10 mars 1749, prit possession le 12. Mort, à l'âge de 66 ans, le 29 janvier 1755, il fut enterré, le 31, au cimetière.

1755. R. François Bonno, de Quily, curé de Guégon, pourvu en cour de Rome, en 1755, résigne, cette même année, entre les mains de l'Évêque, et devient recteur de Pleugriffet.

1755-1766. R. Joseph Bliguet, de la paroisse de Saint-Gonnery et curé de Berné, pourvu par l'Ordinaire, le 23 juillet 1755, prit possession le lendemain et résigna, en 1766, entre les mains de l'Évêque, pour devenir recteur de Locmaria, en Belle-Ile.

1765-1773. † Alexis Gustarnec, de Pontivy et curé de Plescop, pourvu par l'Ordinaire, le 27 février 1765, prit possession le 1er mars. Décédé, à l'âge de 47 ans, le 21 mai 1773, il fut inhumé, le lendemain, au cimetière.

1773-1780. † Jean Le Quéré, prêtre du diocèse et victorieux au concours, obtint, le 20 septembre 1773, des provisions en cour de Rome et prit possession le 30 octobre suivant. N'ayant encore que 38 ans, il mourut, le 9 juin 1780, et fut enterré, le 10, au cimetière.

1780-1810. † Julien Desalleurs, originaire et prêtre d'Ambon, fut nommé curé d'office, à la mort du précédent, en attendant d'être pourvu du bénéfice par un des vicaires généraux, le 30 juin 1780. Il prit possession le 12 du mois suivant. J'ignore ce qu'il devint pendant la révolution, mais je sais que le calme le vit retourner à la tête de sa paroisse et que, comme recteur de Billiers, il prêta serment entre les mains du préfet, le 27 octobre 1802, et mourut, à 70 ans, le 17 juin 1810.

BILLIO ET CRUGUEL.

Ces deux paroisses, du doyenné de Porhoët et à collation libre, se trouvent déjà unies dès le xve siècle et sans qu'on puisse assigner la date de leur annexion. Aux xive et xve siècles, la première portait encore le nom de *Mouster-Billiou*, qui ferait présumer une origine monastique (1). Chacune avait son église paroissiale et son presbytère. Les

(1) Chapitre de Vannes, 1387 et 1422.

nouveaux titulaires prenaient possession dans les deux localités et l'intitulaient canoniquement recteurs de Cruguel et Billio. Ils résidaient, à leur choix, dans l'une ou l'autre de ces paroisses. Mais, comme ils n'étaient fixés à Cruguel, dans les derniers siècles, ils ne portaient plus que le titre de cette localité, et Billio finit, à tort, par n'être considérée que comme une trève. L'ancienne église de Billio, maintenant remplacée par une nouvelle, avait pour titulaire saint Corentin, premier évêque de Quimper et auquel a été substituée la sainte Vierge. Dans les temps passés, comme aujourd'hui, celle de Cruguel était sous le vocable de saint Brieuc, aussi premier évêque et fondateur du siége épiscopal de ce nom. En 1610, les deux presbytères se trouvaient complètement détruits et le recteur habitait la Ville-Audrain, en Cruguel. Seul probablement, celui de cette dernière localité fut relevé de ses ruines.

La paroisse de Cruguel avait quatre frairies : celles du bourg, de la Ville-Potin, de Treadoré, des Landes, et les deux chapelles de Saint-Yves, au village de ce nom, et du château des Timbrieux, mais dont le vocable est inconnu. Sur son double bénéfice, le recteur dîmait à la 33e gerbe, à l'exception de quelques quartiers où la dîme était levée à la 11e par les seigneurs; car là il n'avait que la 36e. Malgré l'union des deux paroisses, leur unique titulaire ne jouissait que d'un mince revenu. D'ailleurs, un seul bénéfice secondaire s'y était fondé. C'était la chapellenie du prêtre François Trevalinet et dont l'existence seulement nous est révélée par des provisions de 1732. La fabrique de Cruguel possédait un petit domaine de quatre journaux de terre, qui fut vendu 346 fr., le 23 juillet 1799.

Recteurs de Billio et Cruguel.

1493. † Jean du Val, mort *in curiâ romanâ.*

1493-1502. Pierre Le Bigod, pourvu par le Souverain Pontife.

1540. R. Jean Daniélo, archidiacre de Vannes, résigne entre les mains du Pape en faveur du suivant.

1540-1546. R. Laurent de la Bouexière, pourvu en cour de Rome, y résigna aussi en faveur du suivant et avec réserve d'une pension, ce qui l'autorisait, encore en 1568, à revendiquer des droits sur ce bénéfice.

1546 ..... R. ..... Cosson, pourvu aussi par le Pape, résigna, lui-même, en faveur du suivant, mais à une date inconnue.

1561. † Thomas Rallier.

1562-1595. † Pierre Bourel, originaire de Guégon, pourvu par l'Évêque, le 28 janvier 1562, prit possession le 1er février. Il eut plusieurs compétiteurs, dont un l'inquiétait encore en 1579; c'était Julien Le Quen, qui finit par résigner ses prétentions en 1582. Ses autres concurrents furent Jean Rallier, qui mourut en 1572; Sébastien Allain, en

faveur duquel avait résigné Julien Le Quen et qui décéda en 1585 ; enfin Raoul Le Texier, pourvu sur ce décès. Bourel mourut, lui-même, en novembre 1595.

1599-1612. Julien Saignard, de Plumelec, pourvu probablement en 1596, eut pour compétiteurs François Hamelin et Isaac Novissé, contre lesquels il obtint de l'Évêque de nouvelles provisions, le 21 juin 1603, et reprit possession le lendemain. Ce bénéfice lui fut contesté et ravi, dès 1612, par Olivier Jouan, et, plus tard, par Alain Le Quenderff, il finit par résigner, en 1618, ses dernières prétentions en faveur de celui-ci.

1612-1644. † Alain Le Quenderff, originaire de Billio, pourvu par le Pape, le 7 juillet 1612, par dévolut sur le susdit Jouan, prit possession, le 15 octobre suivant. Il eut à se défendre contre Michel Crespel, clerc de Rennes, et en faveur duquel Jouan avait fait, en 1615, cession de ses droits. Sur la résignation de Saignard, il obtint, le 7 août 1618, de nouvelles provisions de la cour de Rome, et reprit possession, le 18 novembre de la même année. Après un long rectorat, il mourut en 1644.

1644-1646. R. Julien Gatéchair, né à Vannes, sur la paroisse de Saint-Pierre, et n'étant encore que simple clerc, se vit néanmoins conférer ces paroisses par l'Évêque, le 16 septembre 1644, et en prit possession le 9 octobre. En 1646, il résigna pour permuter avec le suivant contre le bénéfice de Guégon.

1646-1653. François Balluays, originaire de Mohon et recteur de Guégon.

1661 . . . . Daniel Le Vaillant.

1681 . . . . François Gauguet, mort avant 1689.

1689-1692. R. Jean Le Bail. Il résigne, en 1692, et devient recteur d'Erdeven, où il meurt au bout de trois ans.

1692-1721. R. Thomas Touzé, prêtre du diocèse de Saint-Malo, pourvu par un des vicaires capitulaires de Vannes, le 12 juillet 1692, prit possession le lendemain. En 1721, il résigna entre les mains du Pape, en faveur du suivant, mais tout en se réservant une pension de 200 livres.

1721-1730. † Pierre Renault, prêtre aussi du diocèse de Saint-Malo, pourvu en cour de Rome, le 19 février 1721, prit possession le 1er septembre. Il fut inhumé dans l'église de Cruguel, le 18 mars 1730.

1730-1759. † Philippe Le Carour, originaire de Plouhinec, pourvu par le Souverain Pontife, le 31 août 1730, prit possession

le 7 octobre. Il débouta Yves Le Garnec auquel, malgré la vacance en un mois papal, l'Évêque avait conféré ces bénéfices, le 23 mars précédent. Le Carour fut enterré au cimetière de Cruguel, le 12 janvier 1759.

1759-1763. R. Jean Le Bot, d'Arzal, pourvu par le Pape, le 22 mai 1759, sur les résultats du concours du 26 avril, prit possession le 4 juillet. Il donna, le 3 juillet 1763, procuration pour résigner en cour de Rome en faveur de son neveu et révoqua, mais trop tard, cette procuration, le 1er avril 1764.

1763-1764. R. Jean Le Bot, d'Arzal aussi, pourvu par le Souverain Pontife, le 25 juillet 1763, résigna, lui-même, l'année suivante, entre les mains de l'Évêque, pour devenir recteur de sa paroisse natale.

1765-1791. François Éon, de Questembert, dut sa collation à l'Ordinaire et refusa le serment à la constitution civile du clergé.

BOHAL ET SAINT-MARCEL.

Ces deux paroisses unies faisaient, au xve siècle, partie du territoire de Rieux, et passèrent, avant 1516, au doyenné de Porhouët qui les garda jusqu'à la révolution. L'église paroissiale de la première avait pour titulaire saint Gildas, abbé, et celle de la seconde, saint Marcel. Sur toute l'étendue de son double bénéfice, le recteur dîmait à la 33e gerbe, excepté le trait de dîmes nommé le *prieuré de Brouais* (1), relevant du prieuré de saint Michel de la Grêle, en Pluherlin, et, à cause duquel, le prieur devait faire célébrer une messe par semaine à l'église paroissiale de Saint-Marcel. C'est probablement à ce petit trait que fait allusion le dictionnaire d'Ogée, article saint Marcel, en disant que l'église de Bohal fut donnée, en 1060, à l'abbaye de Marmoutier. D'ailleurs, ces deux paroisses ne possédaient, au xvie siècle, aucun autre bénéfice. Dans la suite, trois seulement s'y fondèrent. Ce fut d'abord la chapellenie de la Paillette ou de Guy Le Cadre, prêtre qui, en 1606, avait des prétentions au rectorat de Bohal et Saint-Marcel. Elle se desservait dans l'église de Saint-Marcel et avait, pour toute dotation, le champ et le clos de la *Paillette* qui, mis à la disposition de la nation, furent vendus, le 16 septembre 1794, le premier 650 et le second 720 livres. Ce fut ensuite la chapellenie de Saint-Jean-Baptiste de l'Abbaye, fondée, le 26 avril 1681, par les seigneurs de La Nouée, pour être présentée par ceux de l'abbaye, sur la paroisse de Bohal, et desservie

(1) Le fief et seigneurie de Brouais, en saint Marcel, dépendait du même prieuré de saint Michel. Ce prieuré fut annexé à celui de la Magdeleine de Malestroit, membre, pendant plusieurs siècles, de l'abbaye de Marmoutier.